

Le 4 avril 2019

Objet : Atelier sur les pratiques de rétablissement

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de la réalisation des mesures identifiées dans le *Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations (2018)*, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a confié à l'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ) la réalisation de la mesure N° 22 qui vise à bien documenter les bonnes pratiques municipales en matière de sécurité civile. Pour faciliter la réalisation de ce mandat, l'ASCQ s'est associée au Cité-ID LivingLab de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

À cet égard, un premier atelier de formation, de réflexion et de dialogue sur les pratiques de rétablissement a été organisé. Il s'adresse aux coordonnateurs municipaux de sécurité civile et aux experts du domaine. Les objectifs de celui-ci sont :

- 1) réfléchir sur les bonnes pratiques à développer et celles à éviter pour un rétablissement réussi;
- 2) établir les actions prioritaires pour concrétiser les solutions à court terme.

Cet atelier se déroulera au cours des mois de mai et juin 2019. En vue de favoriser la participation du plus grand nombre à l'échelle du territoire québécois, il se déclinera sous la forme de trois journées:

Date	Heure	Endroit	Adresse	Salle
Jeudi 23 mai 2019	9 h à 17 h 00	Repentigny	Hôtel de ville Repentigny 435, boul. Iberville Repentigny (Québec) J6A 2B6	Salle du Conseil
Mercredi 5 juin 2019	9 h à 17 h 00	Québec	ENAP 555, boul. Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5	Salle 1127
Mardi 18 juin 2019	9 h à 17 h 00	Rimouski	Hôtel Le Navigateur 130 Avenue Belzile Rimouski (Québec) G5L 3E4	Salle 685 Kendall

Pour s'inscrire à l'une ou l'autre de ces journées, [suivre ce lien](#).

Cet atelier marque le lancement d'une démarche de réflexion, d'élaboration et d'expérimentation pour améliorer concrètement les pratiques de rétablissement. Cette démarche se déroulera au cours des dix-huit prochains mois entre mai 2019 et janvier 2021. Sur la base des échanges de cet atelier, vous serez invités à deux autres séances pour développer de nouveaux outils de rétablissement et les expérimenter.

Lors de ces journées, les participants auront l'occasion d'apprendre, de réfléchir et d'échanger avec des experts et des praticiens expérimentés sur le rétablissement. Pourquoi est-ce important de s'y attarder? Quelles sont les meilleures pratiques ici et ailleurs? Vers quel type de rétablissement souhaitons-nous tendre collectivement et au sein de nos organisations respectives?

Afin de présenter ce projet, nous avons le plaisir de vous convier à assister à un webinaire de présentation gratuitement se tenant le 16 avril prochain de 12 h à 13 h. Pour vous y inscrire, vous n'avez qu'à remplir le formulaire en suivant [ce lien](#).

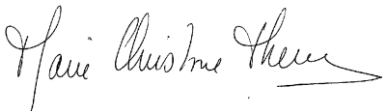
Pour toute question, vous pouvez contacter madame Jasmine Lafleur au 514 290-0451 ou par courriel à secretariat@ascq.org.

Espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus distinguées.



Carolyne Larouche
Présidente de l'ASCQ

Notre partenaire de l'ENAP



Marie-Christine Therrien
Professeure titulaire et Directrice de Cité-ID Living Lab Gouvernance de la résilience urbaine

En partenariat :



Horaire

Journée de réflexion et de dialogue sur les enjeux en matière de rétablissement

8 h 30	Accueil
9 h	Présentation de la démarche sur le rétablissement
9 h 10	Témoignage d'un premier intervenant en sécurité civile
9 h 40	Période de questions
9 h 55	Séance de formation sur le rétablissement (Marie-Christine Therrien, professeure, ou Julie-Maude Normandin, chargée de cours, à l'ENAP)
10 h 35	Période de questions et commentaires
10 h 50	Pause
11 h	Activités sur des scénarios de rétablissement non désirés <ul style="list-style-type: none">• Discussions aux tables• Retour plénier• Réactions des témoins-experts
12 h 30	Dîner conférence <ul style="list-style-type: none">• Témoignage d'un second intervenant en sécurité civile
14 h	Activités sur des scénarios de rétablissement désirés <ul style="list-style-type: none">• Discussions aux tables• Retour plénier• Réactions des témoins-experts
15 h 30	Pause-café
15 h 45	Activités sur les actions prioritaires à poser <ul style="list-style-type: none">• Discussions aux tables• Tour de table• Retour plénier
16 h 45	Remerciements aux participants et information sur les étapes et séances de travail à venir